

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du **03 AVR. 2024**

complétant l'arrêté du 21 mars 2024 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2024 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires, notamment le chapitre III de son titre II ;

Vu l'arrêté du 15 février 2024 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2024 et fixant les modalités de candidature ;

Vu l'arrêté du 28 février 2024 modifiant l'arrêté du 15 février 2024 portant déclaration de vacance d'emplois de professeurs des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2024 et fixant les modalités de candidature ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2024 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 complétant l'arrêté du 21 mars 2024 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2024 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers.

Arrêtent

Article 1er

La liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2024 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers fixée par l'arrêté du 21 mars 2024 susvisé est complétée par les candidats et candidates suivants :

Médecine

HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION

Concours type 3

M. Cédric ROSSI

Odontologie

ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE ET ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE

Concours de type 2

Mme Frédérique d'ARBONNEAU

DENTISTERIE RESTAURATRICE, ENDODONTIE, PROTHESES, FONCTION-DYSFONCTION, IMAGERIE, BIOMATERIAUX

Concours de type 2

Mme Céline BODERE

Article 2

Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

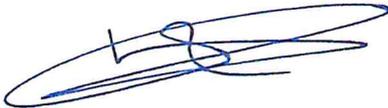
Fait le

03 AVR. 2024

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Pour la ministre et par délégation

La sous-directrice du pilotage du recrutement et
de la gestion des enseignants-chercheurs



Hélène CAPLAT-LANCRY

Pour la directrice générale
du Centre national de gestion,
et par délégation,
La cheffe du département de gestion
des praticiens hospitaliers



Séverine MASSON